



Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 034-253403604-20211210-397-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°397/2021

OBJET : Budget Primitif 2022

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt et un, et le 10 décembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 1 décembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean François SOTO, conseiller départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS

PRESENTS EN VISIO non votants :

- Madame Corinne GOURNAY GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

La Présidente, suite au Débat d'Orientation Budgétaire de la séance du comité syndical du 8 novembre 2021, présente le budget primitif pour l'exercice 2022. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de 398 047,18 €, répartis comme suit :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011	134 769,75 €	74	398 047,18 €	20	458,48 €	10	59,05 €
012	259 850,00 €			21	2 628,00 €	040	3 027,43 €
65	150,00 €						
67	250,00 €						
042	3 027,43 €						
TOTAL	398 047,18 €		398 047,18 €		3 086,48 €		3 086,48 €

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés

EMET un avis favorable sur le budget présenté,
DECIDE d'adopter le budget 2022

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault
Le 10 décembre 2021

La Présidente



Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :